

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 novembre à 20h, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 06/11/2025.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents : DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, BRUGERE Thierry, ABOULGHAZI Naziha, GUERRERO Lionel, FEZZANI Soufia, LINARES François, CARNEIRO Jean-Marc, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, MILHORAT Claude, FARRET Corinne, ROQUES Patrick, COSTES-ROBLES Christelle, BAHUT Cécile, CHIBLI Rachid, LAIGNELET Anne, CHEMIN Marie-Ange, GOMEZ-GEIL Clémentine, GEROMEL Bastien, DEHAUMONT Elodie, BOURGEADE-DELMAS Lucas, GRIMAL Alexandre, SCHMIDT Franck.

Avaient donné pouvoir : DE CARVALHO Albertine à ROQUES Patrick, AUTECHAUD Eric à LINARES François, TOUILE EL HARROUFF Sofia à PATEY Stéphanie.

M. Lucas BOURGEADE-DELMAS est élu secrétaire de séance.

Présents : 26
Votants : 29
Pour : 29
Contre :
Abstention :

**OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2025-108 – CONVENTION ENTRE LA VILLE DE ST-JORY ET L'ASSOCIATION
« ZEN MUSIQUES – GOLDEN GOSPEL SINGERS ET CYPRIEN ZENI »**

Dans le cadre de la programmation culturelle, la Direction des Affaires culturelles de la Ville de Saint-Jory organise un concert de Gospel dans l'Église Saint-Laurent.

Le concert aura lieu en décembre 2025.

Le groupe proposera un concert d'1h30 et sera gratuit pour le public.

Une convention doit être établie pour fixer les obligations de chacun.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE la convention entre la ville de Saint-Jory et l'association « Zen Musiques – Golden gospel Singers et Cyprien Zeni », jointe à la présente ;

AUTORISE le Maire à la signer.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 18 NOV. 2025



Le Maire, Victor DENOUVION



Le secrétaire de séance, Lucas BOURGEADE-DELMAS